



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal
Le mercredi 14 novembre 2001 - n° 56

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que sur les motions de censure présentées par Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Fournier (Châteauguay), M. Marsan (Robert-Baldwin), M. Marcoux (Vaudreuil), M. Gautrin (Verdun), Mme Boulet (Laviolette), M. Charest, chef de l'opposition officielle, Mme Houda-Pepin (La Pinière) et M. Williams (Nelligan).

Le débat se poursuit jusqu'à ce que M. Brouillet, vice-président, constate qu'il n'y a plus d'intervenants. Il informe l'Assemblée que, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et qu'il se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Fournier (Châteauguay) propose:

QUE l'Assemblée nationale déplore que la santé ne soit pas une priorité pour le gouvernement du Parti québécois.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se

14 novembre 2001

partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

De plus, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, le débat se poursuivra au-delà de 12 heures.

Suit le débat sur la motion de M. Fournier (Châteauguay).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 h 09, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Brassard, leader du gouvernement, au nom de Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

14 novembre 2001

n°52 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, dépose:

Le rapport annuel du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 717-20011114)

M. le Président dépose:

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 14 novembre 2001.

(Dépôt n° 718-20011114)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté sur la motion présentée par M. Fournier (Châteauguay) lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore que la santé ne soit pas une priorité pour le gouvernement du Parti québécois.

14 novembre 2001

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 61 en annexe)

Pour: **43** Contre: **61** Abstention: **0**

Motions sans préavis

M. Trudel, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne, en ce 14 novembre 2001, la Journée mondiale du diabète.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'énergie qui se tient cette année du 12 au 16 novembre 2001, sous la thématique « Des économies à la source ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget ;

14 novembre 2001

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n°27, Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Facal, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le principe du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 18 est adopté.

Sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le projet de loi n° 18 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur le tabac.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

À 17 h 36, sur la motion de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 15 novembre 2001, à 10 heures.

Le Président

14 novembre 2001

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

14 novembre 2001

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier (Châteauguay) présentée aux affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 61)

POUR - 43

Beauchamp	Cholette	Kelley	Ouimet
Béchar	Copeman	Lafrenière	Paradis
Bélanger	Cusano	Lamquin-Éthier	Pelletier
Benoit	Delisle	Laporte	(Chapleau)
Bergman	Després	Leblanc	Rocheffort
Bordeleau	Fournier	Loiselle	Sirros
Boulet	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Tranchemontagne
Bourbeau	Gauthier	Marcoux	Whissell
Brodeur	Gauvin	Marsan	Williams
Chagnon	Gobé	Middlemiss	
Charest	Houda-Pepin	Mulcair	
(Sherbrooke)	Jérôme-Forget	Normandeau	

CONTRE - 61

Arseneau	Brassard	Goupil	Morin
Barbeau	Caron	Harel	Pagé
Baril	Carrier-Perreault	Julien	Papineau
(Arthabaska)	Charest	Jutras	Paquin
Beaulne	(Rimouski)	Kieffer	Paré
Beaumier	Chevrette	Labbé	Payne
Bédard	Côté	Lachance	Pelletier
Bégin	(Dubuc)	Landry	(Abitibi-Est)
Bergeron	Côté	Laprise	Rioux
Bertrand	(La Peltrie)	Leduc	Rochon
(Portneuf)	Cousineau	Legault	Simard
Bertrand	Désilets	Legendre	(Montmorency)
(Charlevoix)	Deslières	Léger	Simard
Blanchet	Doyer	Lelièvre	(Richelieu)
Boisclair	Duguay	Lemieux	Trudel
Boucher	Facal	Létourneau	Vermette
Boulerice	Gendron	Maltais	
Boulianne	Geoffrion	Marois	